

DOSSIER



Immatriculation automobile

Processus et nécessité pour tous

Un engin automobile ne peut circuler légalement sur la voie publique que s'il est immatriculé et pourvu de plaques de contrôle. Le permis de circulation n'est délivré que si le véhicule répond aux prescriptions en vigueur. Dans ce dossier, TogoMatin s'est intéressé au processus d'immatriculation des engins automobiles...

PAGE 4

DEVELOPPEMENT



Inclusion financière

Renforcement des capacités des professionnels des SFD au Togo

Un séminaire de formation s'est ouvert le 23 avril dernier à Lomé sur la gouvernance au sein des Systèmes financiers décentralisés (SFD). Cet atelier de trois jours...

PAGE 11

Médias et développement durable

Des patrons de presse formés sur l'objectif N°9

Le Réseau des Médias engagés pour le Développement durable au Togo (Remedd) en collaboration avec l'Entreprise sociale de marché commun (ESMC)...

PAGE 11

Santé publique / processus de contractualisation

Plus de place au laisser-aller dans nos hôpitaux !

Engagé en juin 2017 par le ministère de la Santé et de la Protection sociale, le processus de contractualisation a été porté de la phase expérimentale vers la phase d'extension par le chef de l'Etat Faure Gnassingbé au Centre hospitalier universitaire Sylvanus Olympio (Chu So) hier.

PAGE 3

Marches à la veille du 58^e anniversaire de l'indépendance du Togo

Aucun respect pour la patrie, aucune envie du vivre ensemble

Ce mercredi 25 avril s'annonce sur fonds de tensions entre la majorité présidentielle et son opposition réunie au sein de la coalition des 14 partis de l'opposition qui ont officiellement marqué leur retour dans les rues depuis le 14 avril dernier. Alors que d'un côté, Faure Gnassingbé et son gouvernement se mobilisent au chevet de la population à travers plusieurs actions en prélude aux festivités du 58^e anniversaire de l'indépendance du Togo, la coalition entame le deuxième round de ses manifestations.

PAGE 3

EDITO

Le Ghana et le cas Atchadam

Le président du Parti national panafricain (PNP), Tikpi Atchadam, a habitué depuis quelques temps ses inconditionnels à de messages audio à la veille de marches annoncées par l'opposition. Fidèle à cette pratique, qui tient pratiquement lieu de son seul moyen d'expression et de lutte, il vient de signer encore un message audio à l'orée des manifestations annoncées pour cette semaine. Et le moins qu'on puisse dire est que Tikpi Atchadam foule au pied les institutions de la terre ghanéenne, qui l'accueille, à en croire plusieurs sources. Le président du PNP met, en outre, à mal les relations de voisinage entre le pays...

PAGE 3

Dialogue social

Des leaders syndicaux à l'école de leur engagement

Des leaders des fédérations de l'éducation des sept centrales syndicales et les fédérations autonomes engagés dans le dialogue social au Togo renforcent depuis hier mardi leurs capacités dans la préfecture d'Agoè-Nyivé....

PAGE 2



 <p>Faure Gnassingbé donne le la aujourd'hui</p>	<p>SOMMAIRE</p>	<p>Angola Le chef de l'armée limogé</p>  <p>P 4</p>	<p>Kenya Des dysfonctionnements de la Commission électorale révélés par ses membres</p>  <p>P 4</p>	<p>Championnat Synbank La BTCL bat la BCEAO par 2 à 0 en quarts de finale</p>  <p>P 10</p>	<p>Tour cycliste du Sénégal 2018 La première étape avortée pour des raisons de sécurité</p>  <p>P 10</p>	<p>Commerce Le programme multi-donateurs de l'OMC présenté</p>  <p>P 11</p>
---	------------------------	---	--	--	--	---

Dialogue social

Des leaders syndicaux à l'école de leur engagement

Des leaders des fédérations de l'éducation des sept centrales syndicales et les fédérations autonomes engagés dans le dialogue social au Togo renforcent depuis hier mardi leurs capacités dans la préfecture d'Agoè-Nyivé. La formation qui est organisée par Inter Africa vise à renforcer les capacités des leaders syndicaux pour une meilleure implication dans le dialogue social pour un développement social et inclusif au Togo.

La formation est motivée par le constat que malgré l'existence du Conseil national du dialogue social (Cnds), ce cadre n'a pas encore trouvé une solution durable aux revendications sociales, notamment de revalorisation de la grille des salaires des fonctionnaires à la suite de l'adoption du nouveau statut de la fonction publique. Dans l'exercice des activités des syndicalistes, il a été relevé des insuffisances entre autres la faible capacité de mobilisation des membres de certains syndicats, l'émiettement

du mouvement syndical, la faiblesse de l'unité d'action syndicale. Face à ces défis, l'initiative de cette formation est de trouver des solutions durables pour pérenniser le dialogue social, en faire un levier puissant et un catalyseur pour juguler les crises sociales. Afin d'aider les participants à tirer profit de cette rencontre, Zakari Ibrahim, expert en formation syndicale et formateur, a déclaré être là pour apporter un certain nombre d'informations à ses camarades de sorte qu'ils puissent avoir « une autre vision de leur mouvement

». Les thèmes que le formateur Zakari développe sont le dialogue social, la négociation collective et l'action syndicale. Sur la nécessité de la tenue de cet atelier, Adrien Beliki Akouete, syndicaliste et formateur a déclaré que « le mouvement syndical à ses fonctions et l'une d'entre elles est l'éducation ouvrière et la formation permanente. Si vous ne formez pas vos militants, vos adhérents, ils ne peuvent pas répondre aux défis qui se posent à eux. Nous organisons avec le concours de l'ONG Inter Africa cette séance de formation à l'endroit des



Adrien Beliki Akouete, en pleine séance d'ouverture

leaders des fédérations professionnelles du mode ce l'éducation car c'est ce secteur qui est ébullition et leur rappeler quels sont leurs droits et leurs devoirs ». L'atelier qui a débuté hier mardi et qui va s'achever le jeudi 26 avril à Agoè-Nyivé regroupe des leaders

syndicaux de la région maritime. Cet atelier sera suivi de deux autres à l'intérieur du pays au bénéfice d'autres leaders syndicaux. Le second atelier se déroulera du 03 au 05 mai 2018 à Dapaong et le troisième du 07 au 09 mai 2018 à Kara.

Carlos Amevor

Assoli / Grossesses précoces Sensibilisation au CEG Bouladè

La plateforme santé maternelle et infantile d'Assoli en collaboration avec le Groupe de réflexion et d'action Femme, Démocratie et Développement (GF2D) a sensibilisé les élèves du CEG Bouladè à 7 Km au nord de Bafilo sur le viol et les grossesses précoces en milieu scolaire le 18 avril 2018 dans la localité.

La rencontre a pour objectif de lutter contre le taux de grossesses en milieu scolaire qui devient de plus en plus récurrent et de combattre les cas des IST/VIH. Elle a été assurée par le point focal santé des jeunes et adolescents, Agbévidé Akoété Idé, infirmier d'Etat au CHP de Bafilo.

La sensibilisation se situe dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'appui à la réduction de la mortalité maternelle et infantile en Afrique francophone et en Haïti que cette sensibilisation a eu lieu.

Tchaoudjo / Santé Appui au CHR de Sokodé

Le Centre Hospitalier Régional (CHR) de Sokodé a bénéficié d'un lot d'équipements et de matériels médico-techniques le 19 avril 2018 en présence de plusieurs personnalités administratives, religieuses et traditionnelles.

Les matériels qui viennent renforcer ceux déjà existants vont permettre au personnel du centre d'améliorer leurs prestations au profit des populations des cinq préfectures de la région centrale et celle de la préfecture de Bassar. Le chef de la délégation de l'ONG SES, Bernd Juncker, a indiqué que ce don fait suite à la requête adressée à son organisation par le CHR de Sokodé, relative à la demande de matériels d'équipements en radiologie et stomatologie.

Kozah / Yadé Bohou Le lycée équipé en documents

Le Collège d'Enseignement Général (CEG) de Yadé Bohou, à 10 km au nord de la ville de la Kara, a bénéficié le 19 avril dernier à Bohou d'un lot de matériel didactique, offert par Madame Hanz Péré, cadre natif du milieu.

Par ce don, la donatrice entend accompagner les actions du gouvernement en matière de l'éducation de qualité, accessible pour tous et de réduire les difficultés des responsables du collège en matière des livres pour une formation complète des apprenants.

Pour Mme Hanz Péré a exhorté les jeunes filles au sérieux à l'école en vue de profiter de la discrimination positive instaurée par le gouvernement dans les établissements secondaires. Elle a aussi promis appuyer les autres établissements de la préfecture si les apprenants réussissent massivement à la fin de l'année scolaire.



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolalkina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Freda Sefiamor
Alexandre Wémima

Edem Dadzie
Essoyodou Awih

Responsable administrative:
Gloria Léma Yaglia

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : Togo Express

Tirages : (2000 exemplaires)

EDITO

...qui lui accorde son hospitalité - finalement une gentillesse à outrance - et son voisin du Togo. Il défie et toise la Cedeao, dans la souveraineté et la collégialité de son action qui a amené l'institution a désigné deux médiateurs dans la recherche de solutions à la crise togolaise.

Dans son message, en effet, il s'offre le luxe d'envoyer les deux facilitateurs désignés par la Cedeao d'aller dire une certaine vérité au président

Faure Gnassingbé, estimant que : « Tant qu'il n'y aura personne pour dire la vérité à Faure, cette vérité qu'il feint d'ignorer, la crise togolaise va devenir de plus en plus complexe ».

Navigant à contre-courant des récentes propositions de la Cedeao, appelant à la mise en œuvre des réformes et la tenue des scrutins dans des délais légaux et constitutionnels, Tikpi vocifère qu' : « au lieu de penser à organiser des élections dans le délai, propose M. Atchadam, Faure Gnassingbé doit plutôt penser à résoudre cette crise

dans le délai »...

Les audio de Tikpi Atchadam posent toujours la question cruciale suivante : le président du Ghana qui s'investit à aider le Togo à une résolution de la crise se contentera-t-il de laisser salir son homologue du Togo, par un « réfugié » dans ses appels, ou finira-t-il - ou ses services - par condamner, s'en prendre clairement à l'opposant togolais, en lui enjoignant une obligation de réserve ? Ne serait-ce que cela ?

Puisqu'en appelant depuis ce territoire voisin, à déstabiliser le pouvoir en place au Togo, au

soulèvement, à la haine, etc. Le président du PNP torpille le dialogue - qui est pourtant en cours - qu'il voie comme plutôt une menace, car une issue favorable de ces pourparlers n'arrange que l'affaire pour ses collègues de la C14 et non lui, qui se gargarise d'avoir sorti l'opposition de son coma. Tikpi montre également son mépris des règles démocratiques, des valeurs de stabilité, de paix, de cohésion sociale et manque cruellement de déférence pour les autres Chefs d'Etat et de la Cedeao. Les relations stratégiquement diplomatiques

et de voisinage entre le Togo et le Ghana pourraient ainsi se trouver mises à l'épreuve.

Sous quelque angle que l'on se place, il n'est pas séant pour le Ghana de laisser Atchadam dans ses bulles, sans le rappeler à l'ordre, sans exiger de lui qu'il fasse preuve de loyauté. Surtout à l'heure où ce dernier et ses collègues de la C14 violent « allégrement » des dispositions du règlement intérieur du dialogue, sapant ainsi les efforts de Nana Akufo-Addo.

Dieudonné Korolakina

Santé publique / processus de contractualisation

Plus de place au laisser-aller dans nos hôpitaux !

Engagé en juin 2017 par le ministère de la Santé et de la Protection sociale, le processus de contractualisation a été porté de la phase expérimentale vers la phase d'extension par le chef de l'Etat Faure Gnassingbé au Centre hospitalier universitaire Sylvanus Olympio (Chu So) hier.

Les autorités togolaises sous l'impulsion du chef de l'Etat ont engagé un processus de contractualisation pour apporter des solutions durables aux problèmes de mauvaise gestion qui ont cours dans nos formations sanitaires. La gestion des ressources matérielles, financières et humaines au niveau des formations sanitaires togolaises est au centre de tous les maux dont souffre le secteur de la santé au Togo. L'Etat est le premier responsable de la santé de la population, mais l'Etat pour pouvoir mieux exploiter les structures sanitaires aura besoin des partenaires privés. « L'assainissement de la gestion par l'approche contractuelle, trouve sa justification dans la désaffection de

nos populations pour les formations sanitaires publiques, née du fossé sans cesse croissant entre les ressources injectées et les résultats enregistrés », a expliqué le ministre de la Santé et de la Protection sociale, le prof Moustapha Mijiyawa dans son discours de présentation de l'approche.

L'approche contractuelle dans sa forme togolaise se présente comme une thérapie à une maladie de longue durée, administrée avec bienveillance, sérénité et détermination, mais sans stigmatisation, sans personnalisation, sans personnification. Ses principales caractéristiques sont compilées dans une convention entre l'Etat et la société contractante, en

parfaite harmonie avec les règles de l'administration publique.

La formation sanitaire garde son statut public, les agents qui y travaillent relèvent de l'Etat, de même que les infrastructures et les équipements. Les prix des prestations et des examens sont fixés par l'Etat. La société contractante, entité non étatique jouissant d'une délégation de gestion, est chargée de mettre en place des outils et des mécanismes en vue d'une gestion orthodoxe.

Ses agents s'intègrent dans l'organigramme de la formation sanitaire, y travaillent de concert et de façon transparente avec les différents acteurs. Elle est rémunérée par l'Etat pour



Des leaders de la C14 au devant d'une marche

ses prestations de gestion. Les résultats enregistrés à Atakpamé justifient le début de la phase d'extension qui quittera le Chu So vers les hôpitaux de Sokodé, Kara, Dapaong dès la semaine prochaine. Le prof Mijiyawa compte sur la bonne collaboration de ses collègues pour sa réussite. « Nous avons

la ferme conviction qu'ils se comporteront en dignes filles et fils de notre pays, prêts à illuminer notre peuple. » l'Etat de son côté, assurera et assumera, en appliquant les règles républicaines, nécessaires au bon fonctionnement de chacune de ses entités.

Edem Dadzie

Marches à la veille du 58^e anniversaire de l'indépendance du Togo

Aucun respect pour la patrie, aucune envie du vivre ensemble

Ce mercredi 25 avril s'annonce sur fonds de tensions entre la majorité présidentielle et son opposition réunie au sein de la coalition des 14 partis de l'opposition qui ont officiellement marqué leur retour dans les rues depuis le 14 avril dernier. Alors que d'un côté, Faure Gnassingbé et son gouvernement se mobilisent au chevet de la population à travers plusieurs actions en prélude aux festivités du 58^e anniversaire de l'indépendance du Togo, la coalition entame le deuxième round de ses manifestations.

Après une trêve de quelques mois, la C 14 démarre ce mercredi, une série de marches à travers tout le pays. Cette sortie intervient près de deux semaines après sa défiance des forces de l'ordre, le jour de la tenue, dans notre pays, du sommet extraordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la Cedeao.

Le regroupement des partis de l'opposition convie l'ensemble de ses militants à revendiquer le vote des Togolais de la diaspora et

le retour de la Constitution de 1992. Ces derniers souhaitent implicitement, la démission immédiate de Faure Gnassingbé ou du moins, l'instauration d'une période de transition comptant pour la période 2018-2020, un scénario qui traduirait ainsi, la démission de toutes institutions de la République.

Le gouvernement prend, de son côté, acte du désir de renouement de la classe politique de l'opposition avec la rue. Dans un courrier en date du 20 avril dernier, le ministère en charge de

l'Administration territoriale, de la Décentralisation et des collectivités locales informait la C14 des plaintes dont font part, nombres de citoyens togolais dont la quiétude serait perturbée par ces manifestations intempestives. De fait, les autorités gouvernementales tout en acceptant cette fois, la levée de l'interdiction de manifester en période de dialogue, proposent de nouveaux itinéraires aux marcheurs. Ce qui n'est de l'entendement de ces derniers. « Le dialogue n'a connu aucune

avancée »

Si ses interventions publiques ne se limitent qu'à des sorties médiatiques, Tikpi Atchadam, leader du Parti national panafricain (PNP) et principal instigateur du déchirement politique depuis le mois d'août dernier, retrouve ses manches et remonte à la barre. A travers son canal de communication de choix, le natif de Kparatao convie les siens à s'allier à l'appel du regroupement dont il est membre.

Dans son allocution enregistrée et diffusée via Whatsapp, Tikpi fustige les travaux de la facilitation et semble mettre sur le dos du dialogue, les dégâts survenus depuis le mois d'août dernier. « Il est claire pour tout le monde

que le dialogue n'a connu aucune avancée. Au contraire, aujourd'hui nous comptons plus de morts, plus de blessés parmi lesquels les handicapés à vie, plus de réfugiés et plus de détenus surtout avec les dernières arrestations par centaine », a-t-il déclaré.

Pour le numéro un du PNP, aucun Togolais se prénommant Gnassingbé ne peut refléter les aspirations profondes à la démocratie et l'Etat de droit. Il en appelle ainsi ses supporteurs à manifester dans tout le pays à l'exclusion des villes de Bafilo, Mango et Sokodé où Tikpi Atchadam convie à des séances de prières vendredi pour boucler par une journée villes mortes samedi prochain.

Awih Essoyodou

Afrique**Bolloré dans la tourmente?**

C'est la nouvelle qui fait la une des médias depuis hier mardi 24 avril 2018 en France et en Afrique. Le groupe Bolloré est soupçonné de corruption d'agents publics étrangers, dans les processus de concessions des terminaux à conteneurs des ports de Lomé et de Conakry entre 2010 et 2014. Après avoir été évincé de la boucle ferroviaire au Bénin, le groupe se retrouve dans le collimateur de la justice française. Ce qui n'est pas sans conséquences sur ses titres en bourse.

Les ports de Lomé et de Conakry en cause

Cette garde à vue n'a rien de surprenant. Car en réalité, l'on devrait s'y attendre après la perquisition, deux ans plus tôt, du siège du groupe à Beg-Meil dans le Finistère en 2016. Ce 24 avril 2018, Vincent Bolloré est convoqué par la police judiciaire de Nanterre en tant que mis en cause. Il sera finalement gardé à vue suite à l'ouverture de l'information judiciaire pour « corruption d'agents publics étrangers » et portant sur les conditions d'obtention en 2010 de deux des seize terminaux à conteneurs opérés par le groupe Bolloré sur le continent africain, l'un à Lomé, au Togo, l'autre à Conakry, en Guinée.

Comme dans l'affaire de Nicolas Sarkozy dans le cadre du financement libyen, Vincent Bolloré a été interrogé par le juge Serge Tournaire, spécialiste des dossiers politico-financiers ultra-médiatisés.

L'industriel français est soupçonné d'avoir utilisé sa filiale de communication Havas pour faciliter l'arrivée au pouvoir de dirigeants africains en assurant des missions de conseil et de communication sous-facturées. Et ce, dans un seul objectif : obtenir les concessions portuaires des lucratifs terminaux à conteneurs.

Plusieurs autres cadres du groupe étaient eux aussi en garde à vue ce mardi : le directeur général du groupe Bolloré, Gilles Alix, et Jean-Philippe Dorent, responsable du pôle international de l'agence de communication Havas. Selon Challenges, Francis Perez, dirigeant du groupe Pefaco a lui aussi été placé en garde à vue.

Une descente en enfer annoncée

Le groupe semble de plus en plus rentré dans une tourmente qui ne dit pas son nom mais en a toutes les caractéristiques. Plus récemment au Bénin, Bolloré s'est fait éconduire dans l'affaire de la boucle ferroviaire ouest-africaine pour laquelle l'industriel français s'était empressé de construire 140 kilomètres de voie en plein désert, côté Niger. Sans même tenir compte des droits concédés par le gouvernement béninois à son concurrent.

Sur le banc des accusés au Cameroun, après le drame d'Eséka où 79 personnes sont décédées et 600 autres blessées, le groupe Bolloré n'est pas encore sorti de l'ornière juridico-politique, même s'il a remporté la première manche auprès du parquet de Nanterre suite à une plainte du Syndicat professionnel des conducteurs de train du Cameroun.

Pour les adversaires du puissant groupe industriel français qui se sont vus éjectés par la puissance du groupe, cette garde à vue n'est que la conséquence des manœuvres illicites et déloyales de l'industriel français. Ajoutés aux récentes contestations sur les offres de canal plus et aux mouvements europessimistes sur les relations de la France dans les politiques africaines, le groupe Bolloré aura fort à faire dans cette bataille juridico-politique qui vient de démarrer.

Alexandre Wémima**Angola****Le chef de l'armée limogé**

Impliqué depuis le mois dernier avec 3 autres officiers dans une affaire de fraude portant sur près de 50 milliards de dollars, le général Geraldo Sachipengo Nunda a été limogé le lundi 23 avril dernier. Il est remplacé par Antonio Egidio de Sousa Santos.

Dans un communiqué rendu public en début de semaine, le président de la République angolaise, Joao Lourenço a annoncé, sans commentaire, le remplacement du général Geraldo Sachipengo Nunda par le général Antonio Egidio de Sousa Santos à la tête de l'armée. Le 26 mars, le procureur général adjoint du pays, Luis Benza Zenga, avait révélé l'inculpation du général Sachipengo Nunda et de trois autres officiers supérieurs dans une enquête portant sur une fraude chiffrée à 50 milliards de dollars.

Plusieurs autres hauts responsables de l'armée ont été limogés lundi par le président, dont deux adjoints du chef d'état-major et le chef des services de renseignements extérieurs, André de

**Le président angolais Joao Lourenço**

Oliveira Sango, un fidèle d'Eduardo dos Santos qui dirigeait les services d'espionnage depuis une décennie. Cette décision a été prise malgré le vote d'une loi imposée par l'ancien président, quelques semaines avant la fin de son mandat, qui gelait pour huit ans les nominations aux principaux postes d'encadrement des forces de sécurité.

Ayant fait de la lutte anti-corruption son cheval de bataille à son investiture en septembre 2017, le président Joao Lourenço n'a pas hésité à mettre en cause des proches de son prédécesseur Dos Santos, ainsi que des enfants qui ont tous vu leur nom cité dans des affaires de corruption et de blanchiment d'argent.

La Rédaction**Kenya****Des dysfonctionnements de la Commission électorale révélés par ses membres**

Au Kenya, l'IEBC, cette commission électorale à polémique fait à nouveau parler d'elle. Après des suspensions et des démissions de certains membres, des révélations fusent et remettent en cause la crédibilité de l'institution dans la gestion des élections dans le pays.

Aujourd'hui, c'est une institution complètement affaiblie. Pour cause, la plupart de ses membres importants ont claqué la porte. En Octobre 2017, Roselyn Akombe alors commissaire à cette commission avait, après sa démission, rendu un rapport révélant les dysfonctionnements de l'institution. Ce rapport qui mettait en cause certains de ses collègues de l'époque semble se confirmer car ceux-ci ont été suspendus. En effet, Roselyn Akombe s'interroge sur des différences entre des procès-verbaux présentés par les employés et ceux montrés par Ezra Chiloba devant la Cour suprême. Point hautement sensible : elle parle de secret et de manque de transparence

**Des membres démissionnaires de l'IEBC au Kenya**

autour des problèmes de transmission des résultats, gérés dans l'opacité par le secrétariat de la Commission et l'entreprise française OT-Morpho, responsable de la technologie. Et C'est justement dans cette brèche que l'opposition s'était engouffrée pour parler de fraude et qui avait ensuite conduit à l'annulation de l'élection du mois d'août.

De toute évidence, cette commission ne tient qu'à

un fil. Et quasiment seul à bord de ce navire vidé de ses matelots, le président Wafula Chebukati qui tient fermement à son poste, ne peut à lui seul continuer cette aventure. Le président Uhuru Kenyatta se frotte ainsi les mains, car il a désormais l'occasion et les arguments nécessaires pour dissoudre cette commission et procéder au remplacement des membres.

Alexandre Wémima

AVIS DE RECRUTEMENT

Le cabinet GRH CONSULT recrute pour le compte du **Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI)** :

Un Directeur Administratif et Comptable (DAC) (H/F)**Missions :**

Sous l'autorité du Directeur Général, vous êtes le garant de la fiabilité et de la transparence des comptes sociaux du Fonds en conformité avec les normes choisies par le CA et la Direction Générale, avec laquelle, vous travaillez en étroite collaboration. Vous assurez la coordination et la supervision des activités de la comptabilité, de l'administration, des services généraux, ainsi que l'élaboration et la mise en place des différents mécanismes de pilotage économique de la performance et de contrôle de gestion, le conseil à la direction générale sur les choix stratégiques.

Responsabilités du poste :

- organiser la comptabilité générale et analytique du Fonds et planifier les échéances légales et financières à respecter ;
- garantir la fiabilité et la transparence des comptes du FNFI et l'établissement des documents comptables (légaux : bilan annuel, compte de résultats, états financiers) en conformité avec la législation en vigueur;
- mettre en œuvre des procédures de gestion et des indicateurs nécessaires au suivi des activités et au reporting à la Direction Générale;
- superviser la consolidation des données comptables et s'assurer de l'application des normes comptables requises dans le respect des délais et des procédures;
- analyser et optimiser les procédures en collaboration avec le contrôleur de gestion ;
- viser les dépenses de fonctionnement et suivre les emplois et ressources financiers ;
- contrôler et approuver l'état des salaires et s'assurer du paiement des salaires et des charges connexes du personnel du FNFI ;
- superviser les travaux de fin d'exercice (inventaires, écritures de régularisation et comptes annuels) ;
- étudier et harmoniser le plan et les procédures comptables pour garantir l'exactitude des opérations en conformité avec les éventuelles directives ;
- mettre en place les procédures d'arrêt des comptes périodiques et valider les arrêts comptables ;
- élaborer les rapports des comptes du FNFI et veiller à leur certification;
- approuver les bons de commandes et appuyer les opérationnels dans les négociations avec les prestataires ;
- participer à la préparation des dossiers d'appels d'offre et valider les procédures de passation de marchés ;
- participer à la mobilisation des ressources financières ;
- assurer l'élaboration et le pilotage du budget ;
- gérer les ressources matériels et techniques ;
- animer les équipes en charge des activités des autres fonctions de la direction ;
- assurer l'évaluation périodique et annuelle du personnel ;

Profil :

Bac+5 minimum en gestion, économie, finance-comptabilité (DCG/DECF, ... expertise comptable), contrôle-comptabilité-audit (CCA), ou un diplôme équivalent ;

Avoir au moins 5 ans d'expérience à un poste similaire en comptabilité ou Contrôle de Gestion : l'expérience en cabinet d'expertise comptable est appréciée ;

Maîtriser les outils informatiques appliqués à la comptabilité, notamment : les Logiciels SAARI Comptabilité ;

Avoir une bonne connaissance des procédures de passations des marchés publics.

Les dossiers de candidature (en fichier PDF) constitués :

- d'une lettre de motivation exposant les motifs, l'intérêt et la prétention salariale ;
- d'un CV incluant les noms et téléphones de 3 références professionnelles, doivent parvenir au cabinet via l'adresse électronique : **cabgrhconsult@yahoo.fr** au plus tard le **30 avril 2018 à 18 Heures 00.**

Immatriculation automobile

Processus et nécessité pour tous

Un engin automobile ne peut circuler légalement sur la voie publique que s'il est immatriculé et pourvu de plaques de contrôle. Le permis de circulation n'est délivré que si le véhicule répond aux prescriptions en vigueur. Dans ce dossier, TogoMatin s'est intéressé au processus d'immatriculation des engins automobiles au Togo et les mesures envisagées pour limiter les importations de véhicules occasions dans le pays.

Innovations dans le processus d'immatriculation



Kokou Délato Agbokpè

Le mercredi 18 avril dernier à Lomé, la direction des Transports routiers et ferroviaires a expliqué à la presse, le nouveau processus d'immatriculation au Togo. La conférence de presse a eu pour objectif de présenter les innovations en matière de prestations de la direction des Transports routiers et ferroviaires.

Des réformes dans le secteur du transport routier ont été préconisées par le gouvernement togolais et mises en application, depuis quelques années déjà, par la direction des Transports routiers et ferroviaires (DTRF). Parlant de l'immatriculation des vélomoteurs et des véhicules, M. Agbokpè l'a définie comme étant l'identification de ces engins. Pour lui, circuler avec un engin non immatriculé relève d'une infraction et est passible de peine.

«Aujourd'hui, a souligné le directeur, l'automatisation de la procédure permet la traçabilité et la rapidité. Et en moins de 48h, tout acheteur de véhicule peut obtenir son immatriculation, la carte grise définitive et se faire poser la plaque, avec le concours

des services impliqués ». L'une des innovations de la direction des Transports routiers est une application dénommée «DRTF Mobile» téléchargeable sur «Play store». DRTF Mobile permettra le suivi en temps réel du cheminement des dossiers envoyés à la direction des Transports. Cette réforme touche l'obtention des permis de conduire. Dans la droite ligne de ses actions d'innovation, la direction des Transports routiers et ferroviaires procédera à un assainissement du fonctionnement des auto-écoles grâce aux agréments qui leur seront délivrés.

Le directeur général des Transports routiers et ferroviaires a décrit le processus d'immatriculation des véhicules à partir de 4 roues, des vélomoteurs et le processus de mutation avant d'appeler à plus de vigilance, les propriétaires de véhicules qui s'octroient les services des prestataires que sont les transitaires.

Le processus d'immatriculation tel que prévu permettra aussi la traçabilité et la rapidité dans la procédure.

TM

Qu'est-ce qu'une plaque d'immatriculation ?

Une plaque d'immatriculation est une plaque portant une combinaison unique de chiffres ou de lettres (pour une zone géographique donnée), destinée à identifier facilement

un véhicule terrestre (automobile, moto, véhicule agricole, etc.). Une plaque d'immatriculation permet d'identifier le véhicule, une moto tout en attestant son admission en

Règle à la circulation routière

Documents à fournir pour immatriculer un véhicule

- Au niveau de la direction des Transports routiers et ferroviaires
- Copie légalisée de l'acte de naissance du propriétaire
- photocopie de la carte d'identité ou du passeport du propriétaire
- Le reçu d'achat de l'engin (original)
- Les pièces afférentes à la douane
- Attestation d'assurance du

véhicule

- Au niveau de SOTOPLA-CEVA
- Bon de fabrication de plaque délivré par la direction des Transports routiers
- Photocopie de la carte grise du véhicule
- Photocopie de la carte d'identité ou du passeport ou toute pièce afférente



Sotoplat

Fabrication et pose de plaques d'immatriculation

- Pour les automobiles à usage privé ou professionnel :
 - quatorze mille (14.000) francs FCFA toutes taxes comprises, en cas de nouvelle immatriculation ;
 - onze mille (11.000) francs FCFA toutes taxes comprises, en cas de renouvellement des plaques

- d'immatriculation.
- Pour les automobiles des ambassades, consulats et organismes internationaux :
 - vingt mille (20.000) francs FCFA, en cas de nouvelle immatriculation ou de renouvellement des plaques d'immatriculation.



plaque-immatriculation-voiture

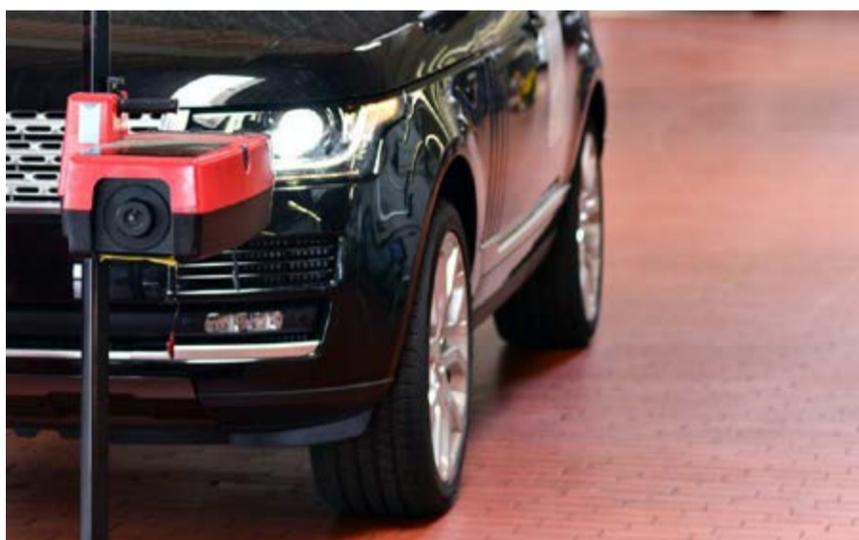
- Pour les motocyclettes :
 - cinq mille (5.000) francs FCFA toutes taxes comprises, en cas de nouvelle immatriculation ;
 - quatre mille cinq cents (4.500) francs FCFA toutes taxes comprises, en cas de renouvellement des plaques d'immatriculation.
- Pour les motocyclettes des

ambassades, consulats et organismes internationaux :
 - dix mille (10.000) francs FCFA, en cas de nouvelle immatriculation ou de renouvellement des plaques d'immatriculation.
 NB : Les frais forfaitaires de fixation d'une plaque est sont de 300 F CFA

83026 engins immatriculés en 2016 au Togo

Le parc automobile a explosé depuis cinq ans. Selon les chiffres publiés par la direction générale des Transports routiers, le nombre est passé de 7.256 en 2011 à 14.500 mi-2016. Au total, 83.026 véhicules sont immatriculés au Togo (voitures, camions, bus, tracteurs, etc...). Le doublement du parc s'explique par le développement du marché de l'occasion.

Opérations de visites techniques automobiles



points-de-contrôle-automobile-eclairage voiture

- Pour les véhicules légers à usage de taxi et les véhicules de transports de passagers : mille cinq cents (1 500) francs CFA par trimestre toutes taxes comprises ;
- Pour les véhicules légers à usage privé et administratif : quatre mille (4 000) francs CFA par semestre toutes taxes comprises ;
- Pour les véhicules poids lourds, tracteurs et remorques tout usage : quatre mille cinq cents (4 500) francs CFA par semestre toutes taxes comprises ;

- Pour les motos taxis : mille cinq cents (1 500) francs CFA par semestre toutes taxes comprises ;
- Pour les motos à usage privé et administratif : deux mille cinq cents (2 500) francs CFA par an toutes taxes comprises

NB : Les certificats et les vignettes sont vendues à 700 F CFA

Toutefois, pour la visite technique, il est conseillé aux usagers de véhicules automobiles l'utilisation des cataphotes rubans de sécurité coûtant 5 000 F CFA les quatre (04) avec une durée de vie de plus de 5 ans.

En dehors de ces prix, il n'existe aucun autre frais supplémentaire. Par ailleurs, nous conseillons aux usagers de la route de se présenter eux-mêmes, dans l'enceinte des Transports routiers et ferroviaires où ils seront pris en charge par les agents formés à cet effet et identifiables par leurs badges et tenues.

Tout autre frais supplémentaire demandé par qui que ce soit doit être signalé aux autorités compétentes des Transports routiers. Les prix annoncés sont indépendants des frais d'assurance obligatoires et des droits de douanes.

Comment changer une plaque d'immatriculation abîmée?

Pour changer une plaque d'immatriculation abîmée, il suffit de passer au niveau des services techniques de SOTOPLA-CEVA avec:

- la photocopie de la carte grise du véhicule;
 - la photocopie de la carte d'identité ou du passeport du propriétaire du véhicule.
- Vous payerez une quittance de :
- 5800F si c'est une seule plaque privée ou taxi et 11600 si c'est les 2 plaques;
 - 4800F si c'est moto privée ou professionnelle;
 - 7800F si c'est une plaque RTG;
 - 15600F si c'est deux plaques RTG;
 - 5300F si c'est une moto RTG;
 - 10300F si c'est une plaque CD, OI, ZF, AE, AT, ou PAT et 20600F si c'est les deux plaques;
 - 10300F si c'est une moto CD, OI, ZF, AE, AT, PAT.

Que faire en cas de perte de sa

plaque d'immatriculation?

En cas de perte ou de vol de plaque minéralogique, le propriétaire de l'engin doit faire une déclaration de perte ou de vol dans un commissariat ou dans une brigade de la gendarmerie.

Avec cette déclaration il passe à la direction des Transports routiers et ferroviaires (DTRF) pour les formalités d'obtention du bon de fabrique de plaques.

Ensuite, le propriétaire devra joindre au bon de fabrique de plaque les documents suivants:

- la photocopie de la déclaration de perte ou de vol;
- la photocopie de la carte grise;
- la photocopie de sa carte d'identité ou du passeport.

Le propriétaire passe enfin au niveau des services techniques de SOTOPLA-CEVA pour les formalités d'obtention de la plaque perdue.

Restriction pour les véhicules d'occasion

Désormais l'âge des véhicules d'occasion qui rentreront sur le sol togolais sera contrôlé et limité. C'est ce que prévoit un décret adopté le 10 janvier 2018 en Conseil des ministres par le gouvernement togolais.

D'après le gouvernement, ce décret qui porte réglementation de l'importation des véhicules automobiles d'occasion au Togo, s'avérerait utile dans la mesure où, " l'importation incontrôlée de véhicules d'occasion, hors normes, et leur utilisation porte préjudice à la sécurité routière (enjeu majeur de santé publique et de protection des personnes) puis engendre la dégradation précoce des infrastructures routières ainsi que des coûts énormes pour l'entretien

routier".

Aussi, relève l'exécutif togolais, "sur le plan environnemental, ces véhicules d'occasion engendrent des nuisances considérables et émettent des substances polluantes, exposant ainsi les populations à des risques de maladies respiratoires aiguës ". Ce décret viendra donc "limiter à l'avenir l'âge des véhicules d'occasion importés au Togo".

Le décret pris en Conseil des ministres en janvier dernier va aider les autorités togolaises à assainir le parc automobile togolais et surtout sauvegarder la vie des citoyens, victimes de l'insécurité routière liée entre autres à l'état délabré de ces véhicules d'occasion hors normes.

Pharmacies de garde de Lomé du 23 au 30 /04/ 2018

BOULEVARD	Doulassamé	22 21 65 49
CENTRE	Face SGGG	22 21 83 30
KPEHENOU	Bd H. BOIGNY	22 21 32 24
CHATEAU D'EAU BE		22 21 57 51
CRISTAL	Bd Houphet Boigny	22 20 90 91
ESPERANCE	Nyékouakpoé	22 21 01 28
Ste MARIE	Tokoin-RAMCO	22 21 85 58
LUMEN	Cassablanca	23 38 68 36
ROBERTSON	Nyékouakpoé	23 20 61 11
N.D. DE LA TRINITE	Bd de la paix	22 21 27 80
GBEZE	Bd Jean Paul II	22 26 32 61
UNIVERS - SANTE	Entrée CAMPUS	22 52 41 39
AEROPORT	Rte Aeroport	22 26 21 22
RAOUDHA	TOGO 2000	22 61 39 39
MISERICORDE	BE-KPOTA	23 38 47 62
LE PROGRES	Zorro-bar	22 35 86 55
ADIDOGOME	Adidogomé	22 50 54 85
SILOE	Atigangomé	22 33 82 87
MAGNIFICAT	Aflao Sagbado	22 56 43 20
ACTUELLE	Ségbé	22 51 11 72
BETANIA	Glenkomé	22 43 89 40
MILLENAIRE	Agoenyivé	22 51 64 31
MATHILDA	Lomégan	22 51 15 34
EL SHADAÏ	Klikamé	22 51 44 25
DIEUDONNE	Agoe-Téléssou	23 38 07 44
EL-SHAMMAH	Amadahomé	22 46 93 50
ADONAÏ	AgòèNyivé	22 50 04 05
CHARITE	Agoè-Nyivé	22 25 12 60
SHALOM	Agòè-Cacaveli	22 51 87 60
EMMAÛS	Missi Tové	22 40 25 04
ABRAHAM	Kossigan	22 50 10 00
BAGUIDA	Baguida	22 35 47 77
LA FLAMME D'AMOUR	Agodeke	22 45 70 14

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékouakpoé, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
 EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
 FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
 TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
 TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
 CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
 Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30
 BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
 GYM CENTER (Qtier Nyékouakpoé, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60
 GYM FIL «O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28
 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

Larry Event Day (LED)
 Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
 Communication, Location d'espaces
 Conseils, Wedding Planner et Décoration
 Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers
 AG Partners: Sise à Cassablanca
 www.couleurafrique.com

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
 LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
 MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
 PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90
 COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 COURS DE ZOOMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
 CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
 SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél : 22 40 04 99

Comment briser la routine dans le couple ?

Lorsqu'on est en couple, il arrive souvent qu'il y ait des hauts et des bas et c'est aussi cela qui fait le piment d'une relation : tous les jours ne se ressemblent pas et si l'on veut conserver cette petite flamme, il faut sans cesse se renouveler, tout du moins essayer d'apporter de la nouveauté au sein de son couple. Avant de crier « j'ai besoin d'air », avant que le couple ne tombe dans des abîmes dont il ne se relèvera pas, comment briser ce ronron familial dans le couple ? Voici un conseil qui peut nous aider à sortir de cette impasse et de ce danger qui nous guette tous. Briser le quotidien, le rendre un peu plus fun, un plus enjoué, un peu surprenant n'est pas une mince affaire, cela ne se fait pas tout seul : vous êtes un couple et c'est donc à vous deux de donner le meilleur de vous-même pour que la situation s'améliore. Entre le métro/boulot/dodo, sans compter que vous n'êtes pas uniquement des parents dans certains cas et pour montrer à l'autre que vous êtes toujours amoureux, voici des conseils pratiques qui s'avéreront utiles. Organiser un petit voyage en amoureux : de manière tout à fait impromptue, pour oublier les ennuis du travail, pour être simplement à deux, sans les enfants si possible, sans savoir à gérer les impératifs de la maison, etc. Une véritable coupure avec les habitudes et l'occasion, surtout, de communiquer avec votre partenaire, de vous retrouver un moment tous les deux, d'être totalement disponible pour l'autre. Rien de mieux qu'un voyage en amoureux...

Méditation

Lorsque l'argent et le pouvoir poussent l'Homme à l'arrogance, la maladie et la mort viennent lui rappeler d'où il vient et où il va. L'homme n'est rien sans les autres (hommes). Nous devons cultiver la vertu : la disposition permanente de l'âme à faire du bien.

Blague: Le barman et le perroquet

Un barman s'achète un perroquet pour divertir sa clientèle. Le perroquet apprend rapidement une phrase : "Une coca s'il vous plait !". Il l'a répète à longueur de journée : - Une coca s'il vous plait ! Le barman commençant à en avoir marre :
 - Veux-tu arrêter s'il te plait, tu commences à agacer la clientèle !
 - Une coca s'il vous plait !
 - Bon si tu le répètes encore une fois je te cloue au mur !
 - Une coca s'il vous plait !
 Là le barman, s'exécute et cloue le perroquet au mur. En face de lui se trouve une statuette de Jésus Christ sur sa croix. Le perroquet lui demande alors :
 - Toi aussi tu voulais une coca ?



Traduction

Avez-vous un texte, un document, un diplôme à traduire?
 Plus de soucis, contactez:
 Africa Translate Consulting.
 Tél: (+228) 90 30 26 94 / (+228) 22 44 89 43
 E-mail: dhoglonou@africatranslate.com



Question du jour

Pourquoi Platon appelait Diogène le cynique qui selon la légende vivait dans un tonneau "un Socrate en délire"?

► Réponse: Platon appelait Diogène le cynique "un Socrate en délire" c'est parce qu'il cherchait la vérité dans le dénuement

Photo du jour



Donnez une légende à cette photo



Communiqué de presse – le 24 avril 2018

Une filiale du Groupe Bolloré est l'objet d'une enquête relative à des facturations de prestations de communication en Guinée et au Togo portant sur les années 2009 et 2010, à la suite d'une plainte d'un ancien collaborateur condamné pour détournement d'actifs à 3 ans et 9 mois d'emprisonnement ferme et environ 10 millions d'euros de dommages et intérêts.

Le Groupe Bolloré dément formellement que sa filiale de l'époque SDV Afrique ait commis des irrégularités. Les prestations relatives à ces facturations ont été réalisées en toute transparence. L'audition de ses dirigeants permettra d'éclairer utilement la justice sur ces questions qui ont fait l'objet d'une expertise indépendante qui a conclu à la parfaite régularité des opérations.

Le Groupe Bolloré rappelle que :

- Havas, depuis plus d'un demi-siècle, apporte son expertise en communication à des campagnes politiques dans le monde entier et dans des conditions de transparence irréprochables.
- La partie transport du Groupe Bolloré a investi en Afrique bien longtemps avant la prise de contrôle d'Havas pour des concessions portuaires dont le succès dépend d'investissements colossaux et nécessite une expertise de haut niveau.

Face à une concurrence forte, c'est l'expertise reconnue du groupe, ses capacités financières, son réseau industriel, son expertise portuaire depuis plus de 30 ans, les investissements qu'il réalise sur le continent africain (plus de 2 milliards d'euros sur les 8 dernières années dont 360 millions pour la seule année 2017) qui lui permettent de se voir attribuer des concessions portuaires.

Les concessions obtenues au Togo l'ont été en 2001, bien avant l'entrée du groupe dans Havas et en Guinée, en 2011, à la suite de la défaillance du n°1 (le Groupe étant arrivé en seconde position à cet appel d'offres), défaillance constatée avant l'élection du Président.

Le lien qui tente d'être fait par certains entre l'obtention de ces concessions et les opérations de communication est dénué de tout fondement économique et révèle une méconnaissance lourde de ce secteur industriel.

Les dirigeants du Groupe Bolloré sont heureux de coopérer pleinement avec la justice pour rétablir la réalité des faits.

Le Groupe Bolloré, créé il y a 195 ans, fait partie des 200 premiers groupes mondiaux et emploie 80 000 personnes.

Tour cycliste du Sénégal 2018**La première étape avortée pour des raisons de sécurité**

La première étape du Tour cycliste du Sénégal n'a pas eu lieu le dimanche dernier pour des raisons sécuritaires. La compétition a débuté le lendemain, c'est-à-dire le lundi 23 Avril dernier avec la deuxième étape.

La première étape du tour qui devrait se dérouler dimanche entre Dakar et Thiès en passant par Keur Moussa, Mboro et Tivaouane sur une distance de 143,2 km a été annulée et remplacé par celle du lundi entre Thiès et Saint-Louis sur 182 kilomètres. Au terme de cette étape, qui normalement devrait être la seconde, c'est le champion d'Algérie Youcef Reguigui qui s'est imposé au sprint devant deux de ses compagnons d'échappée. « Les conditions de sécurité

n'étaient pas du tout assurées comme le règlement international l'oblige. Donc il était inconcevable de laisser partir 70 coureurs sans un médecin et sans deux ambulances. Cela aurait été une grande imprudence », a indiqué Max Michaud, président du jury des Commissaires de la course avant d'évoquer aussi le cas des voitures de directeurs sportifs. Autant d'éléments qui mettent en évidence quelques manquements au niveau de l'organisation.

La 17^e édition du Tour international cycliste du Sénégal réunit 70 coureurs, 19 formations, dont 12 équipes nationales et 7 professionnels. La course prendra fin le 29 avril prochain par une dernière étape en 8 tours de 12 km 800 sur la corniche de Dakar.

Le Bénin, le Burkina Faso, le Club de défense (France), Embrace The World (Allemagne), le Gabon, la Gambie, Global Cycling Team (Hollande), Kenyan Riders (Kenya), la RD Congo, le



Photo d'illustration

Rwanda, le Sénégal, la Suisse et Vélo Sélec Apogée (Canada) et six formations du Sénégal aussi ambitieuses, vont foncer à vitesse grand V sur les routes du Sénégal pour triompher.

Justin A.

Championnat Synbank**La BTCL bat la BCEAO par 2 à 0 en quarts de finale**

Les matches des quarts de finale de l'édition 2018 du championnat Synbank ont été disputés le week-end écoulé sur le terrain de la JCA d'Agoé.



Des joueurs en action

La rencontre ayant mis aux prises la formation de la SIAB

à celle de l'UTB a tourné à l'avantage des champions sortant la SIAB aux tirs au

but 4-3, après les temps réglementaire qui se sont soldés sur un score de zéro (0) but partout.

Dans la matinée, l'équipe de la BTCL a créé la surprise en venant à bout de la Bceao sur un score de 2 buts à 0. La formation du Trésor public domine également celle de Coris Bank sur la marque de 2 buts à 0. Enfin, la formation d'Assurfoot courbe l'échine devant la formation de l'Orabank sur un score de 2 buts à 1.

J.A

Ligue 1**Plus de peur que de mal, Serge Gakpé va bien !**

Tout va bien, selon l'international togolais Serge Gakpé qui a perdu connaissance lors du match qui opposait son équipe Amiens à Strasbourg (3-1) lors de la 34^e journée de ligue 1, le samedi 21 avril dernier.



Serge Gakpé face au gardien

Plus de peur que de mal, Serge Gakpé a donné ses nouvelles après sa perte de connaissance lors du match de ligue 1 de la 34^e journée.

« Je ne me rappelle pas exactement de l'action, explique Serge Gakpé. J'ai repris conscience dans le vestiaire. J'ai passé un

scanner et tout va bien. Il y a un protocole mis en place par la Ligue, j'ai encore des examens complémentaires à passer avant de reprendre l'entraînement » a-t-il expliqué au micro de notre confrère RMC Sport.

Le togolais a en effet eu un choc avec le gardien de l'équipe adverse Alexandre

Oukidja juste avant la mi-temps et s'est retrouvé au sol inconscient. Il s'est vu remplacé par Harrison Manzala pour la suite de la rencontre.

Depuis, le togolais va mieux et peut commencer à savourer le maintien presque assuré de son club dans l'élite.

J. A.

Basket-ball**6^e édition du Basket Promotion Week au Togo**

L'association Leading Youth, Sport&Development (LYSD) organise du 20 au 29 avril 2018 au Togo, la 6^e édition de sa tournée dédiée au basket-ball (Basket Promotion Week-BPW).

Depuis 5 ans, LYSD utilise le basket-ball comme outil éducatif et vecteur de cohésion sociale auprès des jeunes Togolais âgés de 8 à 20 ans. Durant l'année scolaire, à travers le programme MiLéDou (« On est ensemble » en dialecte togolais), un réseau d'éducateurs tisse des liens avec les jeunes et met en place un accompagnement hebdomadaire.

Sur un plan sportif, en partenariat avec la Fédération Nationale de Basketball du Togo (FNB Togo), un camp aura lieu à Sokodé (nord du pays) et un tournoi national réservé à 250 filles (U18) et garçons (U17) se tiendra dans la capitale les 27 et 28 avril. À l'issue du tournoi, les 20 meilleurs jeunes du pays seront réunis pour une journée de perfectionnement le 29 avril.

Sur un plan socioculturel, un documentaire intitulé « Dunker pour ne pas mourir » sera projeté à l'institut Français de Lomé le 24 avril en présence du réalisateur Nicolas De Virieu. Un débat s'en suivra sur la place du sport dans la construction personnelle des jeunes.

L'inauguration du terrain « GeeGees » de Vogan et du centre « MiLéDou » seront également des moments clés de la tournée. Ces nouvelles infrastructures permettront à LYSD de poursuivre son développement.

Depuis 5 ans, l'association LYSD a impacté plus de 5000 garçons et filles issus de 10 localités du Togo. Parmi eux, 70 ont reçu des aides financières pour leurs études, 11 ont été sélectionnés pour des programmes de la NBA en Afrique et 5 étudient actuellement aux Etats-Unis, en Afrique du Sud et au Sénégal. 500 participants et près de 3000 spectateurs sont attendus tout au long de la semaine.

Programme de la BPW 2018

Vendredi 20 avril et Samedi 21 avril - Sokodé : Clinic

Mardi 24 avril - Lomé : Projection du documentaire « Dunker Pour Ne Pas Mourir »

Mercredi 25 avril - Vogan : Inauguration du Terrain « GeeGees »

Jeudi 26 avril - Kouvé : Inauguration du Centre MiLéDou - Fondation EDF

Vendredi 27 et Samedi 28 avril - Lomé : Tournoi U17 Garçons et U18 Filles

Dimanche 29 avril - Lomé : Regroupement des 20 meilleurs jeunes du pays.

Avec icilome.com

Inclusion financière

Renforcement des capacités des professionnels des SFD au Togo

Un séminaire de formation s'est ouvert le 23 avril dernier à Lomé sur la gouvernance au sein des Systèmes financiers décentralisés(SFD). Cet atelier de trois jours vise à renforcer les capacités des professionnels des SFD en vue de corriger les insuffisances constatées au niveau de la gouvernance de ces institutions.

La gouvernance en microfinance désigne l'ensemble des règles et des processus, formalisés ou non, par lequel les acteurs des SFD participent à la décision et à la mise en œuvre des actions visant le bonheur et l'épanouissement individuel et collectif de

leurs adhérents.

Cette formation à l'endroit des acteurs des SFD est initiée par le secrétariat d'Etat auprès de la présidence, chargée de la Finance inclusive, en collaboration avec la direction de la Promotion de la finance inclusive (DPFI)

Au cours de ce séminaire, les directions générales des SFD seront également outillées sur leur rôle dans la gestion de leur institution en se focalisant sur les manquements relevés par les inspections de la Cellule d'Appui et de Suivi des Institutions mutualistes ou coopératives d'Épargne

et de Crédit (CAS-IMEC), organe de contrôle du secteur.

L'atelier concerne une vingtaine d'institutions qui affichent un manque ou une insuffisance dans la mise en œuvre des recommandations issues des inspections de la CAS-IMEC.

Ainsi, une cinquantaine d'acteurs des SFD de Lomé prennent part à la présente session de formation

qui devra s'étendre les prochains jours aux SFD de l'intérieur du pays.

La Direction de la Promotion de la Finance inclusive (DPFI) a pour attribution de promouvoir, entre autres, le secteur de la microfinance par un accompagnement adéquat des SFD afin de les rendre plus aptes à rendre des services financiers de qualité aux populations.

Nadia Edodji (stagiaire)

Commerce

Le programme multi-donateurs de l'OMC présenté

Le commerce reste un maillon essentiel dans la création de richesses et de valeur ajoutée au sein des économies en développement. Dans le but de faire d'en faire, un secteur au service de l'émergence du Togo, le ministère en charge du Commerce et de la promotion du secteur privé, en collaboration avec ses partenaires ont initié un programme dénommé cadre intégré renforcé (CIR). Les résultats de ce programme ont été rendus publics hier mardi.

Le Cadre intégré renforcé qui est un programme multi-donateurs élaboré par l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) dans l'objectif de faire du commerce, un outil essentiel de croissance et de réduction de la pauvreté dans les pays les moins avancés. A travers ce projet, le gouvernement togolais, en collaboration avec ses partenaires financiers et techniques à l'instar du Programme des Nations unies pour le Développement (Pnud) a œuvré en faveur du renforcement des capacités institutionnelles des structures d'appui au commerce. Ces actions

devront ainsi permettre au Togo, d'intégrer efficacement le commerce sous régional et mondial plus globalement.

Dans ce cadre, plusieurs actions ont été menées par le département ministériel. En 2010 par exemple, un programme a permis de faire le diagnostic de l'économie nationale et ressortir le rôle que joue le commerce dans notre pays. Ce programme, intitulé Etude diagnostique pour l'intégration du commerce du Togo (EDIC), a été mis à jour l'année dernière en vue d'identifier les contraintes majeures qui limitent une participation optimale du Togo dans le

commerce international et de proposer des approches de solutions qui permettront d'éliminer ces obstacles.

Le soja togolais dans les circuits internationaux de commerce

L'étude a permis d'élaborer un cadrage macro-économique ayant permis une analyse de l'environnement socio-économique et celle de la compétitivité des entreprises au Togo. Une identification a été faite des différents facteurs de diversification des exportations du pays et les conditions d'amélioration de la compétitivité de son économie à travers une

matrice d'actions. « Dans le cadre de l'exécution de cette matrice d'actions de l'EDIC en 2010, plusieurs initiatives ont été financées par le gouvernement et ses partenaires » informe Mme Legzim-Balouki qui relève deux catégories dans le cadre de ce partenariat.

« Les projets de catégorie 1 sont relatifs au renforcement des capacités techniques des structures d'appui au commerce et la catégorie 2 porte sur le renforcement des capacités productives et commerciales de la filière soja au Togo » informe la ministre. Pour Jules Amenkey, Expert en suivi évaluation du projet

soja au département du Commerce intérieur, « Le projet de catégorie portant sur le soja a permis la mise en place d'un Conseil inter professionnel de la filière au Togo qui permet de garantir une durabilité au sein de la ce secteur dans la mesure où les bénéficiaires en ont beaucoup plus bénéficié ». Des missions de promotion et de prospection commerciales du soja ont été organisées et ont permis aux exportateurs de la denrée de nouer des contrats en vue de la facilitation de leur intégration au commerce international, précise M. Amenkey.

Awih Essoyodou

Médias et développement durable

Des patrons de presse formés sur l'objectif N°9 des ODD

Le Réseau des Médias engagés pour le Développement durable au Togo (Remedd) en collaboration avec l'Entreprise sociale de marché commun (ESMC) et la Haut autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (Haac), a organisé hier mardi à l'hôtel Eda Oba à Lomé, un atelier de formation des patrons d'organe de presse sur l'objectif 9 des ODD

Les échanges de cette formation ont porté sur 5 communications à savoir : « ODD N°9 : Bâtir une infrastructure résiliente », « ODD N°9 : Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous », « ODD N°9 : Encourager l'innovation », « Efforts du gouvernement togolais dans la réalisation de l'ODD N°9 », et « Traitement de l'information relative aux ODD et particulièrement l'ODD N°9 ». Ces communications ont été présentées par Ambroise

Aladji Weka, Dao Alaza et Amevi Dabla.

Selon le chef de cabinet du président de la Haac, M. Viagbo Comivi Cyriaque, ces communications vont permettre d'améliorer les travaux des hommes de médias dans la droite ligne de l'atteinte des ODD et précisément l'objectif 9. Pour ce faire il a exhorté les patrons des médias de tirer profit de ces communications et en faire bon usage pour l'atteinte de ces ODD. Le représentant de la Haac a réaffirmé l'engagement du gouvernement

et la disponibilité de son institution à accompagner le Remedd dans son action aux côtés des pouvoirs publics et aussi du privé dans l'atteinte des ODD d'ici à 2030.

En saluant la tenue de cet atelier, le représentant de l'ESMC Foudou Boukpepsi, a indiqué qu'« en acceptant d'accompagner cette initiative, l'ESMC entend traduire dans le concret son engagement aux côtés des gouvernants dans l'atteinte des ODD



Photo de familles d'un groupe de patrons de presse présents à l'atelier

d'ici à 2030 ».

Le président du Remedd, Isidore Sassou Akollor a souhaité pour sa part que ce partenariat entre lui et l'ESMC et aussi la Haac, marque le point de départ

d'une série de formation des hommes de médias sur des thématiques des ODD, dans différentes régions du pays.

Nana Garba (stagiaire)

Elite

SALON INTERNATIONAL

ETUDES & FORMATIONS

A L'UNIVERSITE DE LOMÉ
DU 25 AU 29 AVRIL 2018

Elom & Kekeli
CREATEURS DE BONHEUR



Elite

SALON INTERNATIONAL

